



ACCUEIL FRANCE INTERNATIONAL MEDIA SOCIÉTÉ SPORT



Par Jacques-Marie Bourget (/auteur/jacques-marie-bourget) mer, 08/02/2012 - 00:30

Frêt fraternel à la SNCF

Un ancien ponte de la SNCF se voit reprocher d'avoir accordé un marché d'études à son frère. Un procès sur les rails qui débute ce 8 février.

Le tribunal de grande instance de Paris ayant la saine réputation, si justifiée, de ne jamais dérailler, c'est à lui que l'on a confié de peser le pour et le contre dans une histoire qui touche Luc Nadal, l'ancien patron du fret de la SNCF. Vous savez, le transport de marchandises un truc qui roule si mal sur notre terre si jolie.

Le sieur Nadal est assigné par la Fédération Nationale CGT de la SNCF, observez en passant que les rouges sont de moins en moins gentils. **On reproche à cet ancien patron national d'avoir favorisé le cabinet conseil de son frère pour une étude de « faisabilité » (sic).** Il s'agissait de savoir s'il était opportun de mettre un nœud ferroviaire, autrement dit un **Opérateur Ferroviaire de Proximité (OFP)** (<http://www.objectif-ofp.org/>) près du port de La Rochelle.

Disons la vérité de La Palice. Au moment où il a été viré de la SNCF, le 20 janvier 2010, la sieur Nadal avait pour titre officiel, attention c'est long, Directeur Général Adjoint en charge du pôle Transport Ferroviaire de marchandises **et Directeur de Fret SNCF**. (<http://www.bakchich.info/international/2009/09/29/vent-fret-sur-la-sncf-56153>) Ouf. Manière de dire que monsieur Nadal n'est ni un imbécile ni n'importe qui. Et n'allez pas insinuer que quand on s'appelle Nadal on pratique forcément le raquette... Ce serait sot.



Une fois viré et remplacé par une femme (quelle honte), Nadal aurait donc laissé des traces, **c'est ce qui lui reproche la CGT défendu par Bérenger Tourné**, un avocat parisien, un peu zoologue sans doute, puisqu'il est malin comme un singe et méchant comme un teigne.

La loi des rails

Remontons à la source du conflit. En 2007, **Dominique Bussereau, un ministre des Transports que le monde nous envie, a l'idée de créer des OFP**. (<http://www.bakchich.info/france/2010/03/13/bussereau-une-campagne-pleine-den-train-57304>) Mettre des rails de proximité dans des zones industrielles peu desservies. C'est un moyen de permettre à **Veolia ou au rail privé**

de prendre une part du gâteau-fret. (<http://www.bakchich.info/medias/2010/02/17/sncf-veolia-un-nouveau-prince-du-rail-57143>)

Aux côtés de Bussereau, sous la casaque SNCF, c'est Luc Nadal qui prend les commandes. Les premières cibles sont les ports autonomes qui ont bien besoin d'être remis sur les rails. Hasard de fer, Bussereau s'avère le président du conseil général de Charente Maritimes. Et le premier OFP se noue en ses terres, à La Rochelle...

Laurent Martens, le responsable du port approche donc Nadal afin de nouer un nœud de fer. Le chef Nadal acquiesce et conseille au port de commander une étude à la société Mensia Conseil. Quelle bonne idée. **Ce que notre bon Luc prend à la légère, c'est qu'il est lui-même un ancien actionnaire de Mensia et que la boîte est dirigée par son frère Hervé...** Et alors, à qui de mieux peut-on faire confiance qu'à son frère ? Le coût de l'étude (ah, les études. Quelle richesse) se monte à la misère de 191 510 euros (ils auraient pu arrondir...). L'addition est divisée en deux, 95755 pour la SNCF et 95755 pour le port.

Amour fraternel

Crac, voilà que Laurent Martens part faire le port en Guadeloupe. Et qu'il est remplacé par un dénommé Chalus qui ne voit pas l'intérêt de collaborer avec la SNCF, mais plutôt avec la Deutsche Bahn (Aaaaarh). Bon. Une bataille perdue de plus, il y plus de cinquante ans que les polytechniciens de la SNCF s'acharnent à livrer le pays au transport routier, et maintenant aux locomotives étrangères ou privées. En 1960, si vous aviez une usine et que vous demandiez votre raccordement au rail, présent à 100 mètres de là, pour acheminer vos marchandises... Bernique, vous pouviez attendre longtemps.

Pour sa défense, **Luc Nadal avance que c'est après avoir informé la SNCF de ce que le cabinet Mensia était celui de son frère, que le marché a été signé...** Pareil pour le cabinet de l'excellent Bussereau. Tout le monde a trouvé l'idée bonne. Faire un appel d'offres ? Quelle perte de temps. Et le temps qui est de l'argent.

Voilà le dur dilemme qui est aujourd'hui celui des magistrats du TGI de Paris, et qui doivent trancher dans le fer. En signant un marché avec son frangin Luc Nadal a-t-il contrevenu à la loi ? Au pif on peut dire oui. Mais allez savoir quel est le prix de l'amour fraternel ?

3 commentaires

★ 9



Laisser un commentaire...

Meilleurs + Communauté

Partager ↗

Photo d'avatar **pmxr** • il y a 2 ans
une remarque ... sur le continent nord américain le trafic ferroviaire pour le fret marche tres bien, au dépend du trafic voyageur, chez nous c'est l'inverse !

△ | ▾ Répondre Partager ›

Photo d'avatar **Jp Laveder71** • il y a 2 ans
À quand le jugement ? Par qui est défendu Nadal ? Par un avocat payé par la SNCF ?

△ | ▾ Répondre Partager ›

Photo d'avatar **Zarathoustra** - Jp Laveder71 • il y a 2 ans
En France c'est la route qui et ses facilités offertes aux transporteurs routiers qui tue le fret. Mais comme on ne peut pas le dire comme ça, on incrimine les cheminots.

△ | ▾ Répondre Partager ›

📧 S'abonner | 📄 Add Disqus to your site